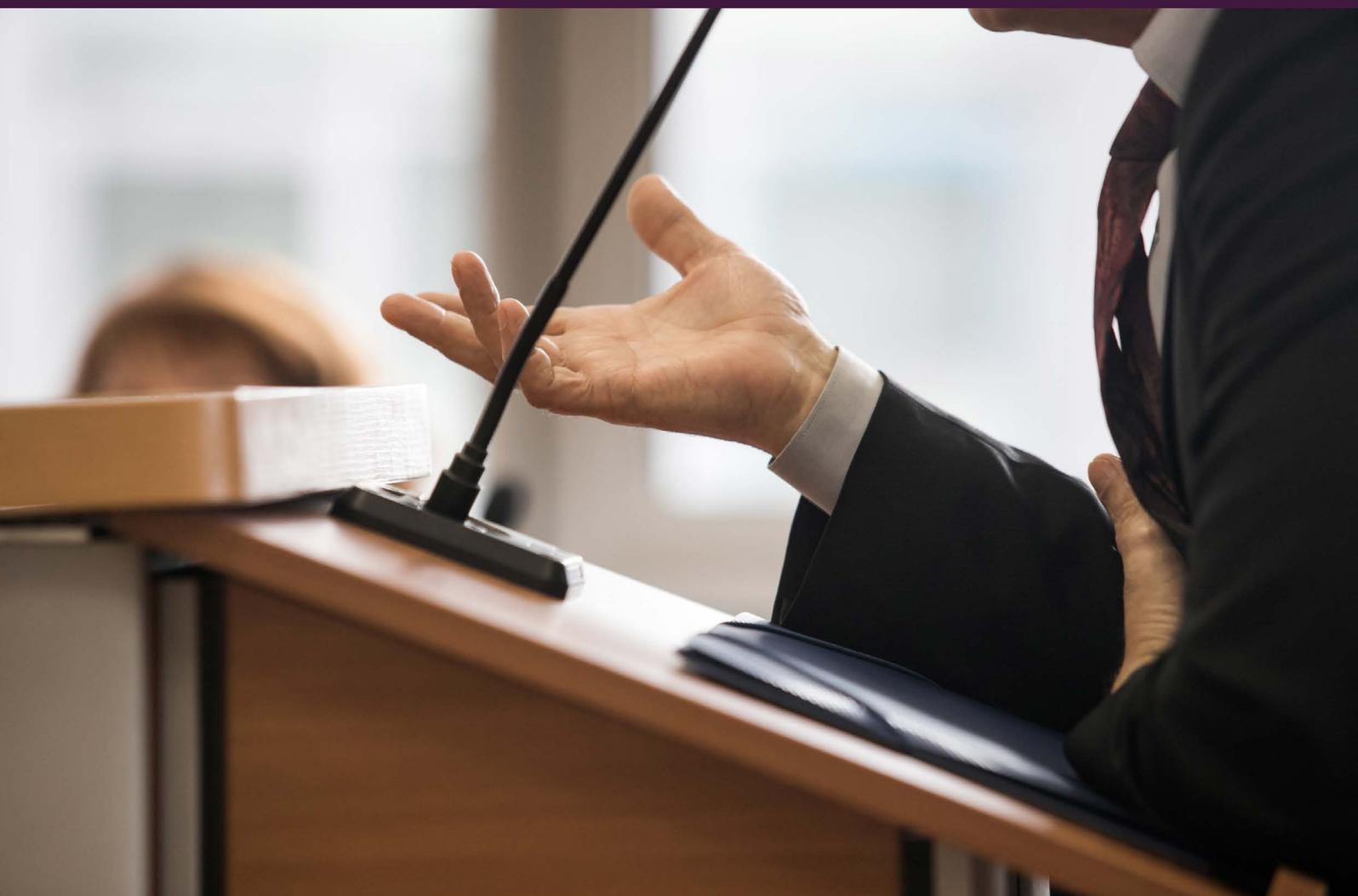


FORMATION CONTINUE ORGANISÉE AVEC L'ENG ET LE CNB

Le renouveau de l'audience civile



12 octobre 2023

Présentiel / Distanciel

École nationale des greffes, 5 Bd de la Marne, 21000 Dijon



CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

L'audience civile se remodèle progressivement, au gré des réformes procédurales et en contraste des procédures sans audience, amenant à redéfinir la place qui doit être laissée à l'oralité. L'ENG, l'ENM et le CNB co-organisent, dans ce contexte, une journée de réflexion autour des enjeux nouveaux de l'oralité dans le procès civil.

Cette manifestation sera l'occasion de redéfinir les contours de l'oralité lors de la mise en état, d'envisager les potentialités nouvelles du dialogue des parties à l'occasion de la future audience de règlement amiable, mais aussi de réfléchir aux modèles d'audiences de plaidoirie en procédure orale et procédure écrite, croisant les regard des greffiers, avocats, magistrats et professeurs d'université sur chacun de ces thèmes.

PROGRAMME

MATIN

09:00 MOTS D'ACCUEIL ET SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LE CNB ET L'ENG

Véronique COURT, directrice de l'École nationale des greffes
Nathalie RORET, directrice de l'École nationale de la magistrature
Jérôme GAVAUDAN, président du Conseil national des barreaux

09:30 1^{ÈRE} TABLE RONDE : L'ORALITÉ DANS LA MISE EN ÉTAT EN PROCÉDURE ÉCRITE

Modératrice

Laurianne BAILLARGEAUX, magistrate, coordonnatrice de formation ENG-ENM

Intervenants

Natalie FRICERO, professeure à l'Université Côte d'Azur, doyenne du pôle « Processus de décision et formalisation de la justice civile » de l'ENM
Marine BERNARD, greffière au tribunal judiciaire de Dijon
Stéphanie KRETOWICZ, présidente du tribunal judiciaire de Chartres
Alexandra BOISRAMÉ, avocate au barreau d'Aix-en-Provence, membre du Bureau du CNB

PAUSE DE 15 MIN

11:30 2^{ÈME} TABLE RONDE : UNE NOUVELLE FORME D'ORALITÉ : L'AUDIENCE DE RÈGLEMENT AMIABLE

Modératrice

Marie-Albanie TERRIER, magistrate, coordonnatrice de formation à l'ENM

Intervenants

Soraya AMRANI-MEKKI, professeure à l'École de droit de Sciences Po
Evelyne ROMÉY, greffière chargée d'enseignement à l'ENG
Valérie DELNAUD, première présidente de la cour d'appel de Colmar
Laurence JOLY, avocate et ancienne bâtonnière de Thonon-les-Bains, membre des commissions Exercice du droit et MARD du CNB

APRÈS-MIDI

14:00 3^{ÈME} TABLE RONDE : LE RENOUVEAU DE L'AUDIENCIE DE PLAIDOIRIES EN PROCÉDURE ORALE

Modératrice

Maya ASSI, avocate au barreau des Hauts-de-Seine, membre de la commission Textes du CNB

Intervenants

Soraya AMRANI-MEKKI, professeure à l'École de droit de Sciences Po

Maude DEAUVERNE, greffière à la chambre des référés du tribunal judiciaire de Paris

Clément BERGÈRE, président du tribunal judiciaire de Sens

David VAN DER VLIST, avocat au barreau de Paris

15:30 4^{ÈME} TABLE RONDE : LE RENOUVEAU DE L'AUDIENCIE DE PLAIDOIRIES EN PROCÉDURE ÉCRITE

Modérateur

Jean-François MÉRIENNE, avocat et ancien bâtonnier de Dijon, président de la commission Formation du CNB

Intervenants

Thibault GOUJON-BETHAN, professeur à l'Université Lyon III

Béatrice BLIN-GARNIER, greffière chargée d'enseignement à l'ENG

Lucette BROUTECHOUX, première présidente de la cour d'appel de Dijon

Emmanuel RASKIN, avocat au barreau de Paris

17:00 FIN DU COLLOQUE



10 rue des Frères Bonie 33080 Bordeaux cedex - T. 05 56 00 10 10
8 rue Chanoinesse 75004 Paris - T. 01 44 41 88 20



180 Bd Haussmann, 75008 Paris
T. 01 53 30 85 60



5 Bd de la Marne, 21000 Dijon
T. 03 80 60 56 00